

SPACECOM

RAV GALINSKY

ELOUL

'HAMAS

AUTRICHE

SIDOUR

RAV ELIACHIV

EAU

POUTINE

CHABBATH



Torah-Box

MAGAZINE

n°117 | 26 Août 2020 | 6 Eloul 5780 | Ki-Tetsé



Coronavirus :
des chiffres
persistants,
la rentrée
scolaire
maintenue
> p.7



**Rav Chlomo
Amar :** "Il faut
éloigner tous
dessins, écritures
ou broderies des
Talith Gadol !"
> p.21



Jamais
sans ma
belle-
mère !
> p.24

Amenez LA BÉNÉDICTION DES GUEDOLIM

*pour la santé,
dans votre foyer*

40 JOURS

DE
PRIÈRE AVEC
LE VAAD HARABANIM

DURANT LE MOIS D'ÉLOUL,
POUR UNE RÉUSSITE TOUT
AU LONG DE L'ANNÉE

Appel gratuit:



1-800-22-36-36

Un reçu sera envoyé pour tout don.

5 possibilités pour transmettre vos dons au Vaad haRabanim :

1 Appeler ce numéro pour un don par carte de crédit : **1-800-22-36-36**
en Israël: **00. 972.2.501.9100**

2 Envoyer votre chèque à :
Vaad haRabanim
2 Rehov Yoel Jerusalem

3 Envoyer votre don à l'un des Rabanim de votre région (demandez la liste au numéro 1-800-22-36-36).

4 Envoyer votre don dans l'enveloppe jointe.

Veuillez libeller vos chèques à l'ordre de Vaad haRabanim

5

Sur notre site : www.vaadharabanim.org Site sécurisé



CALENDRIER DE LA SEMAINE

26 Août au 1^{er} Sept 2020

Mercredi 26 Août 6 Eloul	Daf Hayomi Erouvin 17 Michna Yomit Kélim 5-3 Limoud au féminin n°340	Mercredi 26 Août Rav Yom Tov Lipman Halévi Heller																																								
Jeudi 27 Août 7 Eloul	Daf Hayomi Erouvin 18 Michna Yomit Kélim 5-5 Limoud au féminin n°341	Jeudi 27 Août Rav Eliahou 'Haïm																																								
Vendredi 28 Août 8 Eloul	Daf Hayomi Erouvin 19 Michna Yomit Kélim 5-7 Limoud au féminin n°342	Vendredi 28 Août Rav Dido Cohen																																								
Samedi 29 Août 9 Eloul	Parachat Ki-Tetsé Daf Hayomi Erouvin 20 Michna Yomit Kélim 5-9 Limoud au féminin n°343	Samedi 29 Août Rav Tsadok Hacohen																																								
Dimanche 30 Août 10 Eloul	Daf Hayomi Erouvin 21 Michna Yomit Kélim 5-11 Limoud au féminin n°344	 <i>Sépulture de Rav Yom Tov Lipman Halévi Heller</i>																																								
Lundi 31 Août 11 Eloul	Daf Hayomi Erouvin 22 Michna Yomit Kélim 6-2 Limoud au féminin n°345	Horaires du Chabbath																																								
Mardi 1^{er} Sept 12 Eloul	Daf Hayomi Erouvin 23 Michna Yomit Kélim 6-4 Limoud au féminin n°346	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>Jérusalem</th><th>Tel Aviv</th><th>Achdod</th><th>Natanya</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Entrée</td><td>18:27</td><td>18:49</td><td>18:49</td><td>18:49</td></tr> <tr> <td>Sortie</td><td>19:44</td><td>19:46</td><td>19:46</td><td>19:46</td></tr> </tbody> </table> Zmanim du 29 Août <table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>Jérusalem</th><th>Tel Aviv</th><th>Achdod</th><th>Natanya</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nets</td><td>06:13</td><td>06:15</td><td>06:15</td><td>06:14</td></tr> <tr> <td>Fin du Chéma (2)</td><td>09:26</td><td>09:28</td><td>09:28</td><td>09:27</td></tr> <tr> <td>'Hatsot</td><td>12:40</td><td>12:42</td><td>12:42</td><td>12:41</td></tr> <tr> <td>Chkia</td><td>19:06</td><td>19:08</td><td>19:08</td><td>19:08</td></tr> </tbody> </table>		Jérusalem	Tel Aviv	Achdod	Natanya	Entrée	18:27	18:49	18:49	18:49	Sortie	19:44	19:46	19:46	19:46		Jérusalem	Tel Aviv	Achdod	Natanya	Nets	06:13	06:15	06:15	06:14	Fin du Chéma (2)	09:26	09:28	09:28	09:27	'Hatsot	12:40	12:42	12:42	12:41	Chkia	19:06	19:08	19:08	19:08
	Jérusalem	Tel Aviv	Achdod	Natanya																																						
Entrée	18:27	18:49	18:49	18:49																																						
Sortie	19:44	19:46	19:46	19:46																																						
	Jérusalem	Tel Aviv	Achdod	Natanya																																						
Nets	06:13	06:15	06:15	06:14																																						
Fin du Chéma (2)	09:26	09:28	09:28	09:27																																						
'Hatsot	12:40	12:42	12:42	12:41																																						
Chkia	19:06	19:08	19:08	19:08																																						

Responsable Publication : David Choukroun - Rédacteurs : Rav Daniel Scemama, Elyssia Boukobza, Rabbi Efraim Goldberg, Rav Yehonathan Gefen, Rav Chlomo Moché Amar, 'Haya B., Binyamin Benhamou, Rav Avraham Garcia, Rav Rahamim Ankri, Rav Gabriel Dayan, Déborah Malka-Cohen, Annaëlle Chetrit Knafo - Mise en page : Dafna Uzan -

Secrétariat : 077.466.03.32 - Publicité : Daniel (daniel26mag@gmail.com / 054-24-34-306)

Distribution : diffusion@torah-box.com

- Les annonces publicitaires sont la responsabilité de leurs annonceurs
- Ce magazine contient des enseignements de Torah, ne pas le jeter dans une poubelle
- Pour toute remarque ou conseil : support@torah-box.com

OUVERTURE LE 25 AOÛT

POSSIBLITÉ DE
LIVRAISON



Viennoiserie française
Fromages français à la coupe
Epicerie française
Salades
Sandwichs
Sushis



02-66 31 353 / EMEK REFAIM 32. JÉRUSALEM



Eloul, la mélodie du bonheur

Le mois d'Eloul que nous entamons est associé à la Téchouva et marque dans la conscience collective une période d'austérité, d'introspection et de remise en question: c'est le couloir "inévitable" qui mène aux Jours Redoutables.

Et pourtant, chaque année à cette période, nous sommes transportés à la synagogue par l'allégresse des Séli'hot, ces chants où nous mentionnons nos fautes, regrettons nos écarts et supplions l'Eternel de nous pardonner. Le ton de ces prières est celui de la gaieté et de la ferveur, sans aucune note de tristesse. Toute la communauté les entame en choeur et elles nous accompagneront jusqu'à la Néila (prière de clôture) de Yom Kippour : "Adon Hasséli'hot... 'Hatanou l'éfanekha ra'hem 'alénou", "Anénou Eloké Avraham 'anénou", "Kel melekh yochev 'al kissé ra'hamim"...

Paradoxe s'il en est, essayons d'y voir clair : Comme le mentionne Rabbi Na'hman de Breslev dans le "Likouté Moharan", une vraie Téchouva s'opère dans la joie, celle de revenir à la maison de son Père tant aimé. Les 4 lettres du mot Eloul en hébreu sont les premières lettres de "Ani Lédodi Véddodi Li" ("Je me lie avec mon Bien-Aimé - Dieu - et mon Bien-Aimé de Son côté Se rapproche de moi"). Car il s'agit bien du lien d'amour entre le peuple d'Israël et son Créateur, et cette attache renouvelée représente la plus grande joie que peut ressentir l'être humain.

Une histoire racontée par le Rav Its'hak Zilberstein illustre parfaitement cette situation :

Un étudiant en Talmud s'était éloigné du chemin et avait quitté la Yéchiva. Un beau jour, il reçut une lettre d'un certain "Chemouel". Ce nom ne lui disait rien et il ne se souvenait d'aucun ami le portant. En ouvrant la lettre, le jeune homme faillit

se trouver mal: c'était le Rav Chemouel Rozowsky, son Roch Yechiva, qui lui écrivait :

"Mon ami, que j'aime affectueusement, je veux te rencontrer et te parler. Ton endroit sera le mien, et ton heure la mienne, nous discuterons...."

Le jeune homme bouleversé courut à la Yéchiva où son Rav l'attendait. Ils discutèrent toute la nuit et le jeune homme revint à la Yéchiva."

Nos Sages rapportent que la plus grave erreur de l'homme, bien pire que la faute, est d'oublier qu'il est le fils du Roi. Ballotté par l'exil, ses épreuves et ses tentations, le juif a oublié qu'il est d'ascendance royale, aristocratique, habitué aux mets les plus raffinés, aux rituels de la cour, assis sur un trône à la droite de son père, le Roi.

Bien sûr, pour le fils prodigue, il n'est pas aisés de revenir au palais et il est parfois plus facile d'oublier d'où il vient et de rester à courir les champs et les forêts.

Pour faciliter ce retour, nous devons prendre conscience de notre noblesse et comprendre que faire Téchouva, c'est revenir au palais du Roi et se réjouir d'être de nouveau réunis en famille autour de ce Père aimé et bienveillant, avec tous les priviléges et les obligations dus à notre rang.

Dieu nous appelle en ces jours et c'est avec une joie immense, celle de savoir que très bientôt nous allons le retrouver, qu'on entonne les Séli'hot.

Appréhender les Yamim Noraim avec angoisse est une erreur et nous devons repenser notre vision de ces jours Kédochim du calendrier juif. Si on associe automatiquement la notion de joie à Souccot ou Pourim, sachons qu'Eloul contient lui aussi en son sein un potentiel extraordinaire de rayonnement.

Nous ne pouvions espérer de plus beau message à l'aube de la nouvelle année que celui d'Eloul : "Ani lédodi védodi li".

La rédaction Torah-Box Magazine



Spacecom annonce avoir négocié un contrat... astronomique pour fournir les services du satellite Amos 17

92 millions de Dollars : c'est le chiffre astronomique - c'est le cas de le dire - annoncé par Spacecom, l'entreprise israélienne qui a conçu le satellite Amos 17, et qui serait le fruit d'un contrat signé avec un client situé sur le continent africain. Dans le cadre de l'accord qui s'étend sur 10 ans, la firme israélienne devrait fournir le matériel, l'installation, la maintenance et la gestion des services fournis par son engin spatial.

L'entreprise, qui a commencé ses opérations en 1993, a lancé plusieurs satellites et les a déployés autour du monde pour fournir des services satellitaires à des opérateurs internet et de téléphonie, à des gouvernements et des entreprises de données privées.

Plusieurs incidents antisémites en Europe : cette fois c'est au tour aussi de l'Autriche

Le représentant de la communauté juive de Graz (sud-est de l'Autriche) Elie Rosen affirme avoir essuyé une attaque samedi soir en arrivant devant les locaux de la communauté.

"J'ai vu un homme à bicyclette avec une pierre à la main. Je lui ai demandé ce qu'il faisait. Et là, il s'est jeté sur moi en me frappant", a-t-il raconté à l'agence de presse APA. Il n'a heureusement pas été blessé, mais les vitres ont été endommagées, alors que le bâtiment avait été couvert de slogans anti-israéliens plus tôt la même semaine.

En parallèle à Paris, la Mézouza de la synagogue de la rue des Saules (18^{ème} arr.) a été arrachée et piétinée par des voisins alors que ses dirigeants communautaires étaient absents pour cause de vacances. Le BNVCA a déclaré se joindre à la plainte du président de la communauté.

PROCHAINE FORMATION LE 06/09

ADVANCIA

RECRUTE

POUR TOUS SES DEPARTEMENTS

Rejoignez une mission dynamique en pleine expansion avec de véritables perspectives d'évolution!

APPELS SORTANTS

Commercial

Profil recherché :
dynamique,
aisance à l'oral,
connaissance de l'outil informatique

Conseillers clients fibre commerciale

CONSEILLERS EN FORMATION

Poste pérenne,
très peu de turn over,
taux de satisfaction client > 95%

Profil recherché :
dynamique,
aisance à l'oral,
connaissance des logiciels bureautiques (Outlook, word, excel) - débutants acceptés

CONDITIONS SALARIALES
Salaire très motivant, fixe élevé
+primes +challenges réguliers

CONDITIONS DE TRAVAIL
formation assurée, mi-temps
du lundi au vendredi de 10h à 14h00
ou de 15h à 19h00

POSTULER EN LIGNE
www.advanciacallcenter.com
054 987 54 46
drh@advanciacallcenter.com

Coronavirus : des chiffres persistants, la rentrée scolaire maintenue

La situation sanitaire en Israël continue d'être préoccupante : le nombre de nouveaux cas quotidien s'est stabilisé à environ 1.700 infections, ce qui reste bien plus

que les 400 cas quotidiens fixés par Ronni Gamzou comme objectif à atteindre d'ici le 10 septembre. Gamzou, en charge de la politique du pays face à la pandémie, a déclaré que la rentrée scolaire "serait un challenge" mais qu'elle était maintenue et il semblait s'éloigner de l'idée d'un confinement pour *Roch Hachana* visant à éviter les rassemblements de famille.

Le nombre de morts dus à la pandémie a récemment été revu à la hausse, atteignant 819 dimanche, après qu'une cinquantaine de



décès survenus en maisons de retraite aient été inclus dans le décompte. En parallèle, un plan sanitaire octroyant des prérogatives et des responsabilités

plus vastes aux différentes municipalités a été mis au point par Gamzou.

S'il était adopté, ce plan prévoirait le morcellement du pays en 250 zones municipales, lesquelles seraient classées par couleur en fonction de leur situation sanitaire: vert pour les moins touchées, rouge pour les plus infectées. Pour l'heure, l'adoption de ce modèle se heurtait à l'opposition des députés religieux, qui déplorent le manque de solutions permettant aux prières de se tenir même en extérieur.

CABERNET
קברנה - בוטיק וין ושוקולד

« קניון רמות קומה 1 (מול שוק העיר) »
02-5440464

RAPIDE LIVRAISON EFFICACE

Large gamme en vins, alcools, chocolats, épicerie fine, cadeaux...

Commandez dès maintenant pour les fêtes !

Montage de cadeaux, cobeilles

Passez commande au : 02-544 04 64
Whatsapp 058-636 36 99

Grand choix de chocolats fins Cacheroute Eda Hararérite





ACTUALITÉ

Nalvany "empoisonné" : "Nous savons qui est le coupable", martèle un diplomate français

Face à un Poutine ayant sans ambages mis l'UE en garde contre "toute ingérence étrangère" en Biélorussie, l'UE, par le biais du président français Macron et de la chancelière allemande Merkel, a plaidé le dialogue en appelant solennellement le président russe à faire pression sur Alexandre Loukachenko, dont l'énième réélection a projeté les foules dans les rues.

Parallèlement à l'affaire biélorusse, le principal opposant au président Poutine Alexeï Nalvany se trouvait toujours dans le coma ce dimanche, après ce qui semble être un empoisonnement après avoir bu un thé au cours d'un vol en avion - version contestée par les médecins russes. "Nous savons qui est le coupable" a lâché sur les réseaux sociaux François Croquette, ambassadeur français en charge des droits de l'homme.

Joe Biden désigné comme le candidat démocrates des prochaines présidentielles

C'est lors d'une convention exceptionnellement virtuelle que le parti démocrate américain a présenté son candidat aux prochaines présidentielles : Joe Biden, ancien vice-président d'Obama qui a accablé l'actuel président en veillant à ne pas prononcer son nom ne serait-ce qu'une fois durant son discours.

La pandémie était aussi au centre du débat. Un émouvant film a mis en scène les victimes du Covid-19, mais aussi la crise économique et la violence policière, notamment avec l'affaire George Floyd. Trump, qui tenait au même moment un rassemblement dans le Wisconsin, a ironisé : "Quand on entend un discours enregistré, ce n'est jamais très excitant".



Le savoir-faire à votre service

Produits de haute Qualité
Fabrication Artisanale et Maison
Service personnalisé

Livraison à domicile
SUR TOUT ISRAËL



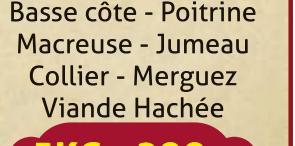



Chana Tova Oumetouka

N'oubliez pas la Viande de tête







BOUKHA 700 ml 89,90 ₪
PHÉNIX 1litre 99,90 ₪

VIANDE DE TÊTE
SPÉCIAL ROCH HACHANA

Spécial Fêtes
EXCLUSIF LECTEURS Torah-Box

AUX CHOIX
Basse côte - Poitrine
Macreuse - Jumeau
Collier - Merguez
Viande Hachée

5KG : 299 ₪

Offre limitée

Si vous cherchez de la qualité du bon service ou de la bonne cacherout, une seule adresse !!
30 Yosef Hackmy. Bayit Vegan. Jérusalem יוסף חכמי 30. בית וגן. ירושלים
02 632 29 33
 Dimanche 12 à 21h. Lundi au Jeudi 8h à 21h Vendredi 7h30 à 14h

Front Sud : le terrorisme écologique, la nouvelle stratégie du 'Hamas ?

En réponse aux douze roquettes lancées depuis Gaza sur le territoire israélien, l'aviation de Tsahal a visé dans la nuit du jeudi 20 août au vendredi 21 août des positions du groupe terroriste 'Hamas dans la bande de Gaza, notamment une usine de béton. Six des douze engins tirés avaient été interceptés jeudi soir par le système de défense "Dôme de Fer", les autres ayant atterri dans des terrains vagues ou à Gaza. Pas moins de 42 incendies ont éclaté jeudi dans des communautés proches de la frontière avec Gaza. Vendredi, Tsahal a de nouveau visé des postes du 'Hamas, en bombardant une usine de munition et une fabrique de roquettes.

Dans le cadre des violences qui ont repris de plus belle ces dernières semaines, des responsables israéliens ont mis en garde contre une catastrophe écologique dans le sud d'Israël après l'écoulement massif, sur le territoire, d'eaux usées en provenance de



la bande de Gaza. "Ces derniers jours, les Palestiniens de Gaza ont déclaré que s'il n'y avait pas de carburant pour les générateurs des usines d'assainissement de la bande, ces dernières ne fonctionneraient pas et toutes les eaux usées seraient répandues en Israël. Et ils ont apparemment mis cette menace à exécution", a expliqué un responsable selon le site Ynet. Israël a restreint les importations de carburant à travers le poste-frontière de Kerem Shalom alors que des vagues d'attaques aux ballons incendiaires ont entraîné des douzaines de départs de feu dans le sud du pays.

NAOMIE CAKE
Cuisine & Pâtisserie

Cacheroutes sélectionnées
Beth yossef, Badats, Landeau, Habad...

Offrez-vous les meilleurs ustensiles et ingrédients de cuisine et pâtisserie

Crèmes prêtes à l'emploi
Marrons, moka, noix de coco, orange, citron,

Fonds de tartes/tartelettes
sucrés salés
Pavlova, mini meringue

Garniture pour vos desserts
Fruits de la passion, purée de fraise...

Produits artisanaux
Pkaila, harissa, Olives à la provençale

Préparation prête en 2 mn
Fondant au chocolat, pancake...

Épices
Nigel, Anis, Rose en poudre,

Ustensiles indispensables
Thermomètre, chalumeau, moules, fouet qualité

Produits de Haute Qualité
provenance France, Italie
Belgique et Israël

Commandez en ligne ou par téléphone
www.naomiecake.com | **050-421-2031**

ELI HADDAD
LAW OFFICE & NOTARY

Transactions Immobilières

Successions-Testaments

Gestion Locative

87/30 Rue Atsmaout Ashdod | avocats@elihaddad.com
T 972 (8) 867 9910 | F 972 (8) 867 9920
www.elihaddad.com





ACTUALITÉ

EAU : "Notre ambassade sera située à Tel-Aviv"

Lors d'une conférence de presse tenue par le ministre des Affaires Etrangères émirati Anwar Gargach le 20 août concernant l'accord diplomatique historique signé avec Israël, le ministre a qualifié l'accord de "chaleureux" tout en soutenant que son ambassade serait située à Tel-Aviv et non Jérusalem. Soulignant que d'autres pays arabes étaient en voie de normalisation de leurs relations avec l'Etat hébreu, Gargach s'est penché sur la question d'une possible vente d'avions de combat F-35 par Israël à son pays, en indiquant que cette transaction n'avait pas de lien avec l'accord qui venait d'être signé. "J'ignore la position d'Israël sur ce dossier", a-t-il déclaré.

Le tombeau de Yossef à Chekhem de nouveau vandalisé par les Palestiniens



Crédits : Roy 'Hadi

Le tombeau de Yossef situé à Chekhem a de nouveau été l'objet de vandalisme de la part des Palestiniens. Les pèlerins venus s'y recueillir à l'occasion de *Roch 'Hodech Eloul* - en nombre restreint dans le contexte du coronavirus - ont été stupéfaits de découvrir de nombreuses dégradations sur le site : des lavabos des sanitaires avaient été arrachés, des vitres brisées, les murs et l'éclairage saccagés. Des débris de verre jonchaient le sol, ce qui laisse supposer que des cocktails Molotov ont été jetés.

"Le fait de ne pas appliquer la souveraineté et de reculer sur ce dossier entraîne dans son sillage barbarie et vandalisme", a commenté Yossi Dagan, chef du conseil régional de Samarie.



HITECY GROUP

17 ans de collaboration avec l'opérateur historique Orange
RÉUSSISSEZ VOTRE NOUVELLE ANNÉE SUR DES BASES SAINES

Postes à pourvoir sur Jérusalem :

Expert Certifié



Business Services

- 3 Commerciaux Télécom Orange
- 1 Qualifieur (Ne nécessite aucun appel téléphonique)

- Présentez-vous en vous appuyant de LA référence en matière de Télécom : Orange
- Proposez des offres en toute transparence sur votre identité avec une réelle valeur ajoutée pour vos clients
- Devenez un véritable ingénieur d'affaire Télécom

Bénéficiez de nombreux avantages en nous rejoignant

- ▲ Coefficients à 2 chiffres du CA évolutif en fonction de paliers
- ▲ Primes supplémentaires sur objectifs
- ▲ Prime annuelle d'ancienneté

cegid
partner

- 1 Développeur Web Application

- Formez-vous sur la référence en matière Front office Magasin : Cegid
- Prenez en charge le déploiement applicatif chez les clients

- ▲ Challenges spéciaux avec primes supplémentaires
- ▲ Pas d'obligation de travailler à Hol Amoed
- ▲ Pas d'obligation pour les femmes de travailler veille de Shabbat

Nouveau : Venez découvrir notre activité sur notre nouveau site !

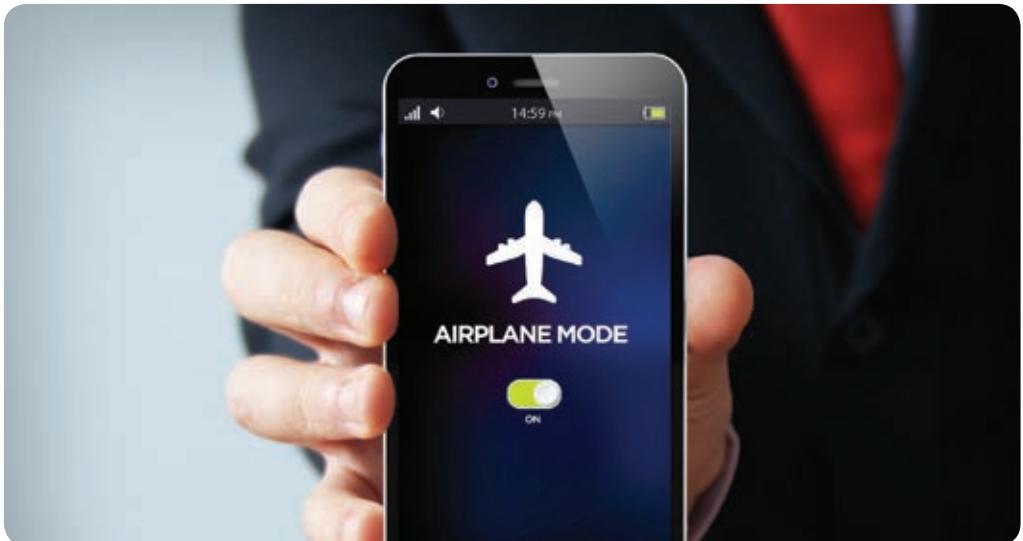


www.hitecy.com | Tel : 053 708 17 23 | rh@hitecy.com



Passer au mode avion

Nous pouvons bénéficier d'une parcelle de Chabbath pendant la semaine et vivre cette Ménou'hat Hanéfech lorsque nous voulons vivre pleinement ce que nous faisons et ce, juste en ajustant un paramètre.



Il y a quelques semaines, j'étais en pleine prière de *Min'ha* avec une *Kavana* inhabituelle, lorsque j'entendis soudain une *Bat Kol*, une voix céleste, proclamer : "Message reçu". Je me réjouis à l'idée que mon expression sincère de louanges, de requêtes personnelles et de gratitude avait bien été agréée par le Tout-Puissant, lorsque soudain, j'entendis à nouveau : "Message reçu". À ce stade, je réalisai que ce n'était pas une voix céleste ; c'était le téléphone d'un fidèle. Je dois avouer que pendant le reste de cette 'Amida', je dus lutter pour vaincre mon sentiment et ma frustration et revenir au niveau de concentration que j'avais atteint auparavant.

Une technologie compromettante

Quelques jours avant cet incident, un ami m'avait fait part d'une expérience d'un enterrement tragique auquel il avait assisté. Un jeune homme était décédé et une foule était venue lui rendre un dernier hommage. Alors que la foule s'était tue et que le rabbin allait commencer à parler, on entendit ces propos à donner des frissons : "Vous êtes bien arrivés à

destination". La personne assise à côté de mon ami commenta immédiatement : "La destination finale"... En fait, quelqu'un avait utilisé une application GPS pour le diriger jusqu'au cimetière et n'avait pas mis son téléphone en mode silencieux, interrompant grossièrement le début d'un enterrement tragique.

La technologie a amélioré nos vies d'innombrables manières, mais elle a également compromis et mis au défi la fondation même de l'existence, de la conscience et de la sensibilisation dans toutes nos actions. Une étude récente a indiqué qu'en moyenne, une personne consulte son téléphone toutes les six minutes et demie. La moitié des adolescents disent être accros à leurs Smartphones. Une autre étude montre que les Smartphones nous rendent stupides et non intelligents. Ainsi, pour certaines stars comme Warren Buffet, le téléphone à clapet fait son retour.

Dans son ouvrage *Ménou'hat Hanéfech*, le Rav 'Haïm Friedlander écrit : "La vérité est que la *Ménou'hat Hanéfech*, la tranquillité d'esprit,

est un attribut fondamental et critique, sur lequel s'appuient toutes les réussites dans tous les aspects de la vie... Une personne qui est dispersée, distraite et fragmentée ne peut rien réussir intégralement."

Quand c'est Chabbath toute la semaine

Nous constatons la différence dans la qualité de nos conversations, interactions et expériences le Chabbath lorsque nous sommes libérés de la technologie, par rapport à celles de la semaine, où alors toutes nos actions sont entrecoupées par des alertes, des notifications, des vibrations et des sons qui nous bombardent sans répit.

Le *Zohar* (3,29a) dit : "Un érudit se nomme Chabbath". Rabbi 'Haïm Friedlander explique que cela tient au fait que l'homme érudit et vertueux est capable de vivre toute la semaine avec ce sentiment de *Ménou'hat Hanéfech*, de tranquillité d'esprit, que Chabbath procure.

J'ai récemment fait un voyage en Israël et contrairement au passé, je n'ai délibérément pas loué de carte SIM pour mon Smartphone. En conséquence, j'avais uniquement accès aux e-mails et SMS et seulement lorsque j'étais à proximité d'une Wifi. À chaque prière lors de ce voyage, j'ai été entièrement déconnecté de la technologie et exclusivement relié à ma conversation avec Hachem. En sortie avec ma famille, je fus entièrement immergé dans l'activité ou la conversation que nous avions, et inaccessible et déconnecté de tous les autres.

Cette expérience fut enrichissante. Ma prière, mes conversations et expériences furent plus intenses et vécues plus pleinement que jamais. À mon retour, je fus déprimé à l'idée d'avoir

laissé mon état de conscience et de *Ménou'hat Hanéfech* derrière moi.

Le mode avion – pas que pour l'avion

Mais je fis ensuite la réalisation suivante : il n'était pas obligatoire de les laisser derrière moi. À chaque fois que nous prenons l'avion, nous mettons notre téléphone en mode avion, ce qui désactive la capacité à recevoir des appels, des messages ou à être connecté en ligne (il semble toutefois que l'ère de déconnexion lors d'un vol en avion soit également sur la fin). Je réalisai que le mode avion pouvait fonctionner même au sol.

Même si nous sommes incapables de passer au téléphone à clapet ou d'éteindre notre téléphone, nous pouvons nous déconnecter de notre propre gré. Lorsque nous entrons à la synagogue pour prier ou que nous sommes engagés dans une conversation où nous voulons être totalement présents, nous pouvons prendre l'habitude de passer en mode avion. Nous pouvons bénéficier d'une parcelle de Chabbath pendant la semaine et vivre cette *Ménou'hat Hanéfech* lorsque nous voulons vivre pleinement ce que nous faisons et ce, juste en ajustant un paramètre.

Le *'Hovot Halévavot* écrit qu'il connaissait un homme vertueux qui avait l'usage de réciter cette prière : "Hamakom Yatsiléni Mipizour Hanéfech", "Puisse Dieu m'épargner l'éparpillement de l'âme"... Prions afin de maximiser notre usage de la technologie sans éparpiller nos âmes et conserver un état de conscience dans un monde abrutissant.

Rabbi Efraïm Goldberg

Dépression - Conflits parentaux - Solitude - Négligence - Harcèlement - Violence - Dépendance etc...



Une équipe de Thérapeutes & Coachs à votre écoute du matin au soir
de manière confidentielle et anonyme.



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/écoute



Supplément spécial Chabbath

Pour en profiter, veuillez le détacher avant Chabbath...

Ki Tetsé - L'étude de la Torah, le chemin vers la Téchouva

L'individu peut faire les pires choses, mais tant qu'il est lié à l'étude de la Torah, il a toujours l'espoir de reconnaître ses erreurs et de faire Téchouva. Mais, dès lors que ce lien est coupé, tout espoir de retour est perdu.



La Torah, dans notre *Parachat Ki-Tetsé*, évoque le cas tragique du *Ben Sorer Oumoré* – le fils rebelle – qui s'est retrouvé dans un état spirituel tellement désespéré, qu'il est possible de mort, sur la base de fautes qu'il commettra inévitablement. (Présons que selon un avis de la *Guémara* dans *Sanhédrin* 71a, les lois du *Ben Sorer Oumoré* ne furent jamais appliquées, parce qu'il faut remplir plusieurs conditions bien particulières pour faire partie de cette

catégorie. Le but de la *Mitsva* est uniquement d'étudier la Torah par son biais.)

Le *Talmud Yérouchalmi* (*Sanhédrin* 8, 7) précise la nature de ces fautes : "Hakadoch Baroukh Hou anticipe qu'à l'avenir, celui-ci [le fils rebelle] utilisera tous les biens de son père et de sa mère, il s'assiéra aux croisées des chemins et attaquera les gens, tuera et en arrivera à oublier son étude. La Torah estime qu'il vaut



mieux qu'il meure avec des mérites plutôt que coupable [de ces fautes]."

La *Guémara* semble aller des fautes les plus minimes aux plus graves, jusqu'au point où cet enfant n'a plus aucun espoir. Dans ce cas, pourquoi termine-t-elle par l'oubli de l'étude ? Évidemment, c'est une chose grave, mais comment peut-on la comparer aux autres transgressions de la liste ? De plus, ceci implique que l'oubli de l'étude est "la goutte d'eau" qui scelle le destin de ce fils rebelle.

Rav Yossef Chalom Eliachiv (*Divré Hagada, Parachat Ki Tetsé*) répond par un principe fondamental. L'individu peut faire les pires choses, mais tant qu'il est lié à l'étude de la Torah, il a toujours l'espoir de reconnaître ses erreurs et de faire *Téchouva*. Mais, dès lors que ce lien est coupé, tout espoir de retour est perdu. Ainsi, même quand le *Ben Sorer Oumoré* agit de manière inacceptable, tant qu'il étudie la Torah ou, au moins, qu'il se souvient de son étude, il n'est pas puni, parce que son cas n'est pas sans recours.

Pas de faute ? Pas assez d'étude !

Le Rav Eliachiv part de ce même principe pour expliquer un autre passage de la *Guémara* difficile à comprendre. Le Talmud (*Berakhot* 5a) affirme qu'une personne qui souffre doit examiner ses actions et chercher où sont ses fautes ; si elle ne trouve rien, elle doit supposer que c'est à cause du *Bitoul Torah* (le fait de ne pas étudier quand on en a l'obligation).

Les commentateurs demandent pourquoi le *Bitoul Torah* ne ferait pas partie des fautes qu'il doit examiner. Pourquoi le mettre à part ? Rav Eliachiv explique que la *Guémara* ne précise pas que la personne souffre à cause de la faute du *Bitoul Torah*. Mais si elle a effectué son introspection et n'a trouvé aucune faute, c'est précisément à cause de l'insuffisance de son étude ! L'étude de la Torah, faite correctement, permet à l'individu de savoir quel est son niveau réel et où il s'est trompé. Le fait de ne trouver aucune faute est donc bien le résultat du *Bitoul Torah* !

Il nous reste à comprendre comment l'étude de la Torah mène l'homme à la *Téchouva*.

Etudier et... mettre en pratique !

Métaphysiquement parlant, l'étude de la Torah influe positivement sur l'essence de la personne au point qu'elle l'incite à la *Téchouva*. C'est ainsi que l'on peut comprendre, selon le sens simple, le *Talmud Yérouchalmi* affirmant qu'Hachem dit que si Ses enfants fautent, Il ne perd pas espoir tant qu'ils étudient la Torah, "car la lumière qui s'y trouve [dans la Torah] les fera revenir vers le bien" ('*Haguiga* 1,7). Toutefois, Rav Yérou'ham Leibovitz estime que cette *Guémara* s'applique aux personnes très élevées, mais pour la plupart des gens, la Torah ne s'infiltre pas en eux automatiquement sans effort de leur part (rapporté par le Rav Its'hak Berkovits).

Ainsi, l'étude de la Torah ne facilite pas forcément la *Téchouva*. Pour que cette étude aide effectivement la personne dans son service divin, il faut impérativement mettre en application ce qui a été étudié. Rav Moché Feinstein explique que c'est la raison pour laquelle le premier traité de Talmud que les jeunes garçons étudient est *Baba Kama*, qui évoque les lois des dommages. Il explique que c'est pour inculquer aux enfants dès leur plus jeune âge la sensibilité à l'égard des biens d'autrui. Celui qui apprend les lois des dommages et met son étude en application en viendra à constater qu'il les a déjà certainement transgressées. Mais celui qui étudie un sujet purement académique ne bénéficiera pas de la force de la Torah pour s'élever de manière concrète.

Évidemment, si un homme étudie la Torah, il reste lié à elle et peut garder l'espoir de faire *Téchouva*, donc on peut rester optimiste pour le fils rebelle tant qu'il se souvient de son étude. Mais pour s'assurer que l'étude de la Torah nous aide dans notre *Avodat Hachem*, au quotidien, il est fondamental d'avoir une approche plus active et de mettre en application ce que nous avons appris.

Rav Yehonathan Gefen



Découvrez la version intégrale du nouveau feuillet de Torah-Box sur :
www.torah-box.com/avot-oubanim

Nouveau Programme AVOT OUBANIM

Parachat Ki-Tetsé



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

⌚ 1 HEURE

1 heure d'étude Parents - Enfants pédagogique et ludique

?] 1 QUIZ

1 Quizz hebdomadaire où les gagnants sont publiés

!] 1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une communauté avec des cadeaux à gagner

🎁 1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour gagner des super cadeaux

Pour faciliter la lecture

- ?] précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- ?] les indices précédés d'une bulle
- ?] Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Chapitre 22, verset 1

Les enfants, cette semaine, nous lisons la Paracha de Ki Tétsé, qui contient un grand nombre de Mitsvot : 74 Mitsvot sur les 613, soit plus de 12%. Cette semaine, nous allons étudier la Mitsva 538 : Hachavat Avéda, rendre à son propriétaire un objet perdu que nous avons trouvé. Le verset dit : "Tu ne verras pas le taureau de ton frère ou son agneau égaré, et tu te détourneras d'eux. Ramener, tu les ramèneras à ton frère."

?] Si on se trouve loin de l'objet perdu, doit-on s'en rapprocher pour le récupérer ? Le verset a dit : "Tu ne verras pas". Cela semble impliquer que, dès que nous pouvons voir l'objet perdu (même s'il est à des centaines de mètres de nous), **nous devons aller le récupérer**. Cependant, la Guémara (Baba Mésia 33a) fait un raisonnement dont il ressort que nous n'avons l'obligation de nous déplacer pour récupérer un objet perdu que si celui-ci se trouve à 266 coudées et 4 poignées (environ 150 mètres) de nous.

?] Comment savoir si un animal est égaré ou pas ? A ce sujet aussi, la Guémara **donne des indications**.

?] Si nous voyons un animal paître tranquillement le long du chemin, il n'est pas

Suite en page 2



PARACHA SUITE

égaré, car les animaux ont l'habitude de s'éloigner de leur lieu de pâtrage pour chercher des endroits où il y a de la nourriture. Mais si nous voyons une vache à l'intérieur d'une vigne, elle s'est forcément égarée, car son propriétaire ne la laisserait jamais entrer dans cet endroit puisque, si elle y commet des dégâts, c'est lui qui doit rembourser. Celui qui passe près de cette vigne doit donc y entrer et ramener la vache à son propriétaire.

? Que nous apprennent les mots "ramener, tu ramèneras", énoncés à la fin du verset précédemment cité ?

Du mot "ramener" (qui est un ordre), la Guémara apprend que, même si c'est la centième fois où cette vache s'égarera, nous avons **encore l'obligation de la ramener**, même si on l'a déjà ramenée cent fois.

? Qu'apprend-on de la redondance "tu ramèneras" ?

Ce n'est que pour Hachavat Avéda que la Torah permet de ramener sans être obligé d'informer.

La Guémara répond qu'on aurait pu croire qu'il faut ramener l'animal dans son enclos et le remettre entre les mains de son maître. Mais la Torah répète "tu ramèneras" pour dire qu'il suffit de le ramener dans un endroit plus ou moins sécurisé (exemple : un jardin), **sans être obligé de prévenir le propriétaire qu'on l'a ramené.**

□ Ceci encourage les gens à accomplir la Mitsva de Hachavat Avéda, car le maître n'est pas toujours chez lui, et s'il fallait attendre (parfois longtemps) qu'il revienne pour lui dire qu'on a ramené son animal, les gens auraient pu être réticents à accomplir la Mitsva de Hachavat Avéda. Par contre, dans toutes les autres situations où on ramène un objet (qu'on a emprunté ou qu'on nous a demandé de garder ; ou dans le cas d'un voleur qui veut résister ce qu'il a volé) à son propriétaire, il faudra informer celui-ci. On ne pourra pas se contenter de déposer l'objet dans le jardin du propriétaire sans l'en informer.

HALAKHA

Les enfants, cette semaine, parmi toutes les Mitsvot dont parle la Paracha, il y a la Mitsva 546 : celle de faire un Ma'aké (une barrière au-dessus de son toit, pour éviter que les gens qui y montent n'en tombent et n'en viennent à mourir, 'Hass Véchalom). C'est par cette Halakha que Rabbi Yossef Caro conclut son œuvre monumentale du Choul'han 'Aroukh. Il dit que c'est une Mitsva de la Torah qu'un homme fasse une clôture au-dessus de son toit. Cette clôture doit avoir une hauteur d'au moins un mètre, pour empêcher que les gens ne tombent et être suffisamment forte et solide pour que quiconque s'appuie dessus ne tombe pas. Quiconque laisserait son toit sans Ma'aké transgresse la Mitsva 546, et celle qui dit : "Ne place pas de sang dans ta maison". Le Pit'hé Téchouva cite le Rambam, qui dit qu'avant de placer la clôture, il faut faire la Brakha suivante : "Baroukh Ata Ado-nay Élo-hénou Mélèkh Ha'olam Achèr Kidéchanou Bémitsvotav Vémitsvanou La'assot Ma'aké". Le Rambam dit qu'il faut aussi faire la Brakha de Chéhé'héyanou, mais le Pit'hé Téchouva ne tranche pas la Halakha comme lui, et dit qu'il ne faut pas faire la Brakha de Chéhé'héyanou.

? Si ce n'est pas le maître de maison lui-même qui fabrique la clôture, mais un ouvrier (parfois non-juif), qui dira la Brakha ?

Le Pit'hé Téchouva dit que si l'ouvrier est payé à l'heure, **le maître de maison dira la Brakha au moment où l'ouvrier (même non-juif) pose la clôture.**

Mais si l'ouvrier n'est pas payé à l'heure (il a donné un devis et est donc payé à la tâche) :

- si l'ouvrier est juif, il fera la Brakha ;
- sinon, personne ne fera la Brakha (car l'ouvrier n'est alors pas vraiment l'employé du maître de maison, mais un patron qui travaille à son propre compte).

Le Choul'han 'Aroukh conclut en disant que dans toute autre situation dangereuse, il faut aussi **faire attention à retirer le danger**. Par exemple, s'il y a un puits dans une cour, il faut mettre un petit mur autour de lui, ou un couvercle au-dessus de lui.

'Hochèn Michpat, chapitre 427



□ Le Pit'hé Téchouva précise que la Brakha sur le Ma'aké n'est à dire que lorsque le Ma'aké se trouve au-dessus d'un toit (et pas dans les autres situations dangereuses). Dans d'autres endroits du Choul'han 'Aroukh, on trouve une liste de situations qui présentent un danger. Par exemple :

- à la campagne, il ne faut pas boire l'eau qui sort d'un tuyau ; car cette eau contient parfois des petites bestioles qui, lorsqu'elles se trouvent dans l'organisme, commettent des dégâts à l'intérieur du ventre,
- il ne faut pas boire de l'eau d'un puits la nuit, car, parfois, des scorpions s'y trouvent.

A l'époque où le Beth Din avait droit d'intervention, il pouvait taper celui qui disait : "Je n'ai pas peur de ces dangers ! En quoi me concernent-ils ? Personne n'a à me dire ce que j'ai à faire !".

Par contre, celui qui fait attention à retirer tous les dangers recevra une grande bénédiction.


KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Dans ce verset, le roi Chlomo déclare : "Quiconque retient sa colère est bien mieux qu'un homme fort. Et celui qui domine son esprit est préférable à celui qui a conquis une ville."

Le Malbim explique : un homme fort, qui ne retient pas sa colère et qui va jusqu'au bout de sa vengeance contre ses ennemis, ne fait qu'exprimer sa colère en s'attaquant à ses ennemis extérieurs.

Par contre, celui qui prend la sage décision de ne pas se venger, de dominer ses tendances intérieures à la jalousie et à la vengeance, et d'ordonner à ses membres de ne pas se venger, est meilleur que l'homme fort, car il domine ses ennemis intérieurs, ce qui est beaucoup plus dur.

Par ailleurs, il existe des gens qui, même s'ils ne font aucun acte de violence, ont en tête de se venger, et ils gardent une rancœur envers ceux qui leur ont fait du mal. C'est à ce sujet que Chlomo déclare dans la deuxième partie du verset : "Celui qui domine son esprit est préférable à celui qui a conquis une ville."

Dominer son esprit, c'est soumettre ses ennemis intérieurs. Ne pas laisser du tout monter des images de vengeance sur son cœur. Cela est préférable au fait d'avoir

conquis une ville, car l'esprit de l'homme est comparable à une ville assiégée par une armée, elle-même composée par tous les soldats du Yétser Hara' (mauvais penchant). Ceux-ci créent, chez l'homme qui a des mauvaises Midot (traits de caractère), de nombreuses images pour l'inciter à la vengeance.

Si l'homme réussit à dominer son esprit et à chasser ces images, c'est comme s'il brisait un siège autour de sa ville, et cela est bien plus difficile que le fait de conquérir une nouvelle ville. Le Ralbag, pour sa part, donne une explication un peu différente : conquérir une ville ou réussir à vaincre des ennemis dépend d'Hachem.

Si on y arrive, il n'y a aucune raison de s'en glorifier. Par contre, dominer son caractère et se retenir lorsqu'il le faut dépend du libre arbitre de l'homme. Et s'il y arrive, il a de quoi être fier. Les réussites extérieures dépendent d'Hachem, mais les victoires intérieures révèlent la grandeur de l'homme, car elles sont liées à son libre arbitre.

Question

Monsieur Fitoussi se fit voler son ordinateur. Après maintes recherches, il mit la main sur le voleur, mais comprit qu'il avait déjà vendu l'ordinateur, ce qui rendait la tâche plus compliquée. Monsieur Fitoussi élabora un plan pour réussir à extirper du voleur la somme due, sachant que "Avid Inich Dina Lénafché", c'est-à-dire qu'il est permis de se faire rembourser un dû par la force, sans avoir recours

au tribunal. Mais son ami lui dit que cette loi n'est peut-être en vigueur que si on doit simplement récupérer un objet se trouvant chez autrui, mais s'il s'agit de se faire rembourser la valeur d'un dû, il est fort probable que, dans ce cas, nous devrions avoir recours auprès du Beth Din (tribunal rabbinique).

GUEMARA


Qu'en penses-tu ?



Guémara Baba Kama 27b "Amar Rabbi Na'hman".

Mordékhai Ote 30.

- Rama ('Hochen Michpat) chap.4 §1.
- Responsa Rav Pé'alim vol.3 ('Hochen Michpat), chap5. "Véhiné Divré".

RÉPONSE

Mr. Fitoussi devra avoir recours au tribunal rabbinique pour se faire rembourser et n'aura pas le droit de le faire tout seul, car ainsi nous dit le Mordékhai, et le Rama tranche ainsi.

Le Rav Pé'alim explique que la raison est que nos Sages ont interdit dans ce cas-là, car les gens viendront à évaluer

tous seuls la somme qu'on leur doit et se serviront plus que permis, c'est pourquoi, si l'objet dû se trouve chez le voleur, il sera permis de le prendre tel quel, mais si ce n'est que sa valeur, il faudra avoir recours aux instances rabbiniques.



CHMIRAT HALACHONE en histoire

CETTE SEMAINE



Le roi David nous enseigne : "Que l'Eternel supprime toutes les langues mielles, les lèvres qui s'expriment avec arrogance." (Cho'hèr Tov, Téhilim 12)

RÉPONSE DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

Réouven n'a pas le droit de révéler cette information, car elle concerne les affaires personnelles de Chimon et sa famille.



Chimon s'apprête à dire du mal de Réouven à Gad, en la présence de Réouven.



À toi !

Chimon peut-il médire de Réouven auprès de Gad, en la présence de Réouven ?



Devant l'engouement des communautés nous vous proposons un
PACKAGE COMMUNAUTAIRE

20 FEUILLETS

Avot Oubanim Torah-Box / semaine



20 CADEAUX

pour récompenser les enfants / semaine

Au prix exceptionnel de **70 €/MOIS**

Renseignements:

📞 01 77 50 22 31 - 📞 00972584280953 - 📩 avotoubanim@torah-box.com

GRANDE TOMBOLA

1 TIRAGE PAR MOIS

DÈS DIMANCHE,

EN REPONDANT AU QUIZZ SUR

WWW.TORAH-BOX.COM/GO/QUIZZ

TENTEZ DE GAGNER

UN HOVERBOARD OU UN APPAREIL PHOTO



Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la Publication : David Choukroun Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moche Smietanski, Alexandre Rosemblum



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :

📞 01 77 50 22 31

📞 +972 584 28 09 53

✉️ avotoubanim@torah-box.com



Un malade dont le médecin a débranché les appareils

"Le malade en question s'est dévoilé à moi et m'a lancé : 'Que m'avez-vous fait ? Pourquoi m'avoir débranché des appareils ?' 'Je vous ai libéré de vos terribles souffrances', répondis-je pour ma défense. Et le malade de rétorquer : 'Si j'avais été jusqu'au bout, je serais monté tout droit au Gan 'Eden. Qu'avez-vous fait ?'"



Dans le livre *Véhigadéta* est rapportée une extraordinaire histoire relatée par le Rav Ya'akov Galinsky. Celle-ci s'est déroulée il y a quelques décennies et prouve la force de la Téchouva et des épreuves endurées ici-bas.

Délivré de ses souffrances ?

"Lorsque j'étais un jour à l'hôpital, raconte le Rav Galinsky, un médecin vint me trouver. Il avait l'air soucieux et demanda à me consulter. Il me raconta que, quelques jours plus tôt, un patient avait été hospitalisé dans un état critique et endurait de terribles souffrances. Son corps était dévoré par la maladie, marqué par les ravages du cancer. Il soupirait et luttait, mais sans espoir. La mort l'aurait extrait de ses souffrances, mais les différents appareils auxquels il était branché le maintenaient en vie. Lors de la dernière visite des médecins, il fut décidé qu'il n'y avait plus de raison de prolonger sa vie. Le professeur en chef ordonna à l'un des médecins - mon interlocuteur - de débrancher

les appareils. Le malade fut donc débranché et commença à convulser ; trois heures plus tard, ses souffrances prirent fin et il rendit l'âme."

Et le médecin de poursuivre son récit au Rav Galinsky : "Hier soir, j'ai fait un rêve terrible. Le malade en question s'est dévoilé à moi et m'a lancé : 'Que m'avez-vous fait ? Pourquoi m'avoir débranché des appareils ?' 'Je vous ai libéré de vos terribles souffrances !', répondis-je pour ma défense. Et le malade de rétorquer : 'Pourquoi donc ? Mon âme est montée au Ciel et on m'a annoncé que l'on m'avait fixé encore 4 jours de souffrances dans ce monde-ci pour effacer toutes mes fautes. Si j'avais été jusqu'au bout de ces jours, je serais monté tout droit au Gan 'Eden, pur et sans faute. Maintenant, alors que vous m'avez ôté la vie avant le moment fixé, qui sait combien je devrai souffrir au Guéhinam (enfer) ? Qu'avez-vous fait ?'"

Le médecin semblait épouvanté. Il demanda au Rav Galinsky : "Est-ce vraiment ainsi que les



choses se déroulent ? Y a-t-il une différence s'il souffre ici ou là-bas ?"

Je lui répondis : "Bien sûr ! Ce monde-ci est appelé 'Olam Hatsimtsoum', c'est-à-dire un monde restreint. Toute petite Mitsva accomplie ici-bas fait des merveilles dans les mondes supérieurs. Et une faute minime ici-bas assombrit des mondes En-Haut. Il en va de même pour des épreuves minimes que l'on vit ici, on s'épargne des souffrances en enfer. Maïmonide, dans l'introduction à son explication au livre de *Iyov*, explique qu'une heure en enfer est pire que toute une vie de souffrances comme celle de *Iyov* ! Exactement comme le *Saba de Kelm* affirmait, au nom de Rabbi Israël Salanter, que l'homme peut perdre son monde futur en consommant une seule cuillère de compote !"

La leçon du Gaon de Vilna

Le Rav Galinsky continua à expliquer au médecin : "Le Gaon de Vilna déclara un jour à ses élèves : 'Sachez que tout ce qui a été dit dans l'ouvrage *Réchit 'Hokhma* sur les terribles souffrances du *Guéhinam* est tout à fait authentique. Cela ne vise pas à semer la peur ni la panique, mais sachez que c'est encore pire, c'est du feu et du soufre !'

Ces propos du Gaon firent un tel effet que l'un de ses élèves tomba malade de peur et d'effroi. Lorsque le Gaon de Vilna en fut informé, il se rendit chez son élève pour accomplir la Mitsva de visite aux malades.

Les élèves qui l'accompagnaient étaient persuadés que le Gaon allait apaiser son élève, en lui expliquant qu'il n'était pas nécessaire de prendre à cœur ces propos et que les choses ne sont pas aussi terribles qu'elles n'y paraissent... Or une fois arrivé au domicile de l'élève, le Gaon déclara : "Sache que tout ce que je t'ai dit est parfaitement vrai. Et ce n'est qu'une petite partie, nous n'avons pas la possibilité de cerner réellement les souffrances du *Guéhinam* ! Mais j'ai oublié d'ajouter un détail : on ne sait pas du tout combien on s'épargne de souffrances lorsqu'on vit des épreuves dans ce monde-ci !"

Par le mérite de la Téchouva

Le Rav Galinsky s'adressa à nouveau au médecin en ces termes : "C'est ce que ce défunt est venu vous expliquer, la portée du salaire des épreuves dans ce monde-ci !"

Le médecin, bouleversé, demanda : "Alors que dois-je faire ?"

Et le Rav Galinsky de répondre : "Ecoutez, ce défunt est sur le point d'être envoyé en enfer. Avait-il d'autre choix que de descendre dans ce monde pour se plaindre devant vous ?! Et à cet effet, il a certainement fallu une autorisation du Ciel, or pourquoi le lui a-t-on permis ? Pour une seule raison : étant donné que vous êtes responsable du fait qu'il n'a pas achevé la quantité d'épreuves fixées et qu'il n'est pas monté immédiatement au *Gan 'Eden*, il s'est dévoilé à vous pour réparer cette injustice et pour que vous l'aidez à entrer au *Gan 'Eden* !"

"Comment ?", demanda le médecin et le Rav de répondre avec fermeté : "Par votre Téchouva ! Les Mitsvot que vous accomplirez seront portées également à son mérite !"

Le médecin interrogea encore le Rav : "Et ce n'est que lorsque j'accomplirai les Mitsvot qu'il sera acquitté ? D'ici-là, il continuera de souffrir ?"

Rav Galinsky répondit encore : "Vous ne devez pas vous faire de souci à ce sujet. Il est écrit explicitement dans Rachi que le jour de *Roch 'Hodèch Nissan*, Moché Rabbénou ordonna aux *Bné Israël* de prendre le *Korban de Pessa'h* le 10 et de l'offrir le 14. Or, la Torah précise à cet endroit : 'Les *Bné Israël* firent tel que leur avait ordonné Moché' (*Chémot* 12, 28).

L'avaient-ils déjà fait à ce moment ? Non, mais comme ils s'y étaient engagés, les Ecritures en parlent comme si c'était déjà fait !"

Fort de ces explications, le médecin opéra un changement radical dans sa vie et fit un vrai retour aux sources !

Equipe Torah-Box



Rav Chlomo Amar : "Il faut éloigner tous dessins, écritures ou broderies des Talith Gadol !"

Suite à un article diffusé l'an dernier par Torah-Box sur la "tendance aux broderies excentriques sur le Talith Gadol" appuyé sur les paroles du Choul'han 'Aroukh expliquées par le Rav Gabriel Dayan, un long échange s'en est suivi dans les commentaires du site.



Torah-Box a interrogé par le biais du Rav Chlomo Teboul, le grand décisionnaire séfarade de notre génération, le Richon Létsion et Grand Rabbin de Jérusalem, Rav Chlomo Amar, pour comprendre la position de la Torah.

Dans une décision de *Halakha* détaillée en 4 pages, bienveillante, sourcée et argumentée, le Rav alerte la communauté de ce fléau d'innover contre la tradition car "même sans mauvaise intention, cela a souvent entraîné des catastrophes par la suite".

Extraits du *Psak Halakha* de notre maître le Richon Létsion

"Le Choul'han 'Aroukh enseigne : 'Il est recommandé de ne pas prier face à des habits sur lesquels il y a des dessins, même s'ils ne sont pas en relief ; s'il s'avère qu'on est devant un habit ou un mur avec dessin au moment du Chemona 'Esré, on fermera les yeux.' (Ora'h 'Haïm 90-23)

Le Kaf Ha'haïm rapporte sur place au nom du Maguen Avraham que même sur les murs intérieurs d'une synagogue, il est interdit de placer des dessins à hauteur de la taille de l'homme.

Il faut comprendre que la Chekhina se trouve devant nous (lors de la 'Amida). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il ne doit pas y avoir de choses qui fassent écran entre la personne qui prie et le mur.

On doit faire extrêmement attention à ne pas regarder quoi que ce soit au milieu du Chemona 'Esré.

C'est en vertu de cela que le Arizal avait pour usage, lorsqu'il récitait la 'Amida en silence, de fermer les yeux et de la réciter par cœur (Rav 'Haïm Vital, Cha'ar Hakavanot p. 4, 2).

Le Zohar insiste beaucoup sur le tort que ceci peut causer à l'homme et détourner le regard

ou fermer les yeux ne change rien à l'interdit. Les dessins imprimés sur les Talith Gadol sont strictement interdits, car toutes les personnes de l'assemblée se tiennent les uns derrière les autres et automatiquement voient les différents dessins ou les broderies se trouvant sur les Talith devant eux et de ceux encore devant eux.

Indépendamment des interdits rapportés par le Zohar, cela fait perdre aux gens toute la concentration nécessaire à la 'Amida, car leur regard va être concentré sur les dessins, sur ce qui est écrit dessus, sur le sens de ces derniers, sur leur qualité artistique et en viendront à comparer le dessin de ce Talith Gadol avec celui de son voisin, où se trouve un autre dessin, etc.

De fil en aiguille, leur esprit sera ailleurs pendant que leurs lèvres continueront à réciter la prière, jusqu'au moment où sans même s'en rendre compte, ils auront terminé la 'Amida.

C'est encore plus grave que l'interdit des dessins sur les murs ou les habits car en effet, les dessins

sur les habits sont fréquents et on a l'habitude de voir des vêtements de couleur, avec des motifs en tout genre imprimés dessus.

Il y a dernièrement certaines personnes qui ont commencé à innover en rajoutant écritures, dessins ou broderies sur le centre du Talith, attirant ainsi le regard des fidèles, car de manière naturelle, toute nouveauté attire le regard et l'attention de l'homme.

De manière plus générale, il faut faire très attention, lorsqu'on en vient à changer certaines choses, qu'elles ne nous mènent pas à une détérioration dans notre service pour Dieu.

A travers les générations, nos Sages nous ont déjà mis en garde contre tout changement de ce qui est traditionnellement d'usage dans les synagogues ainsi qu'en ce qui concerne le déroulé des prières.

On a d'ailleurs constaté que ces personnes qui avaient suivi ces nouveautés en sont (souvent) arrivées religieusement parlant à des catastrophes,



**TÉLÉCHARGEZ L'APPLI TORAH-BOX RADIO
ET ÉCOUTEZ VOTRE RADIO PRÉFÉRÉE**

Partout et à n'importe quelle heure de la journée Torah & Sim'ha 24h/24

Disponible sur Google Play et App Store

à Dieu ne plaise, même si au début ils n'avaient aucune mauvaise intention.

Malheureusement, un changement en a entraîné un autre, une nouveauté en a entraîné une autre, jusqu'au moment où ils se sont tellement éloignés, qu'ils ont piétiné tout ce qui avait un lien avec la Torah et 'Am Israël.

Voilà pourquoi il faut supprimer tous dessins, écritures ou broderies des Talith, et les laissés tels qu'ils l'ont toujours été.

Il est donc très important de ne pas faire de changement ou d'introduire des nouveautés ; ceci, d'autant plus que les Réformés revêtent des Talith de formes variées et chez eux, même les femmes portent le Talith, Dieu préserve.

Par conséquent, il faut redoubler de vigilance, garder la forme et la couleur habituelle et ne pas laisser le Yétsor Hara' nous manipuler, car nous avons entre nos mains l'exemple de nos ancêtres.

Tout cela, en dehors de la transgression que cela entraîne chez les autres lors de la prière.

Rav Mordekhaï Eliahou a écrit dans Maamar Mordekhaï (15, 22-23), qu'il ne faut pas prier devant une personne qui porte une chemise sur laquelle il y a des dessins ou des écritures.

Si ce n'est pas possible de prier ailleurs, il faut fermer les yeux. Celui qui porte ce genre de chemise doit se changer avant la prière de manière à ne pas perturber les autres fidèles dans leurs prières.

Rav 'Ovadia Yossef dans Yabi'a Omèr (9, 108, 48) se montre strict même sur le fait de prier face à des dessins qu'on a même l'habitude de voir et il en ressort de même du Kaf Ha'haïm."

Chlomo Moché Amar

Richon Letsion

Grand-Rabbin de Jérusalem

MOMENTUM, BOUTIQUE DE CADEAUX ET CHOCOLAT BELGE

Nous vous apportons...

Les pralinés de BELGIQUE,

Les cadeaux de naissance de FRANCE,

Le cristal de BOHÈME,

La porcelaine d'ITALIE,

Les vins d'ISRAËL



MÖMENTUM

Boutique de cadeaux et chocolat belge

www.belgianchocolate.co.il

JERUSALEM

10, rue Yaakov Meir (Geula- Face à l'ancienne boutique)

Tel. 02-538 5515/6

Pour les envois **BEIT SHEMESH 02-645 1210**

Magasin ANVERS BELGIQUE

Sterstraat 25A Tel. +32-3-231 6240 | +32-483 505 131



Torah-Box Magazine n°117



Jamais sans ma belle-mère !

Jeune fille, je m'imaginais que l'étape la plus difficile était de trouver mon conjoint. Mais une fois la 'Houpa passée, un autre défi de taille s'est présenté à moi : ma belle-mère. Est-ce qu'on était condamnées à toujours se faire la guerre ?



La guerre froide

Mon mari a toujours été proche de ses parents et c'est une des choses qui m'a plu chez lui dès notre rencontre : je voulais me marier avec une personne pour qui la famille est au centre des priorités et bien sûr, cela voulait dire la sienne tout autant que la mienne.

Ce que je n'avais pas anticipé, c'est que ma belle-mère serait du genre "intrusive". Au début de notre mariage, c'était des petites réflexions sur le choix de mes plats de Chabbath ("Tu sers du poulet le vendredi soir ? Ce n'est pas très chabbatique") ou sur mes envies de décoration ("Encore un miroir, ça va devenir la 'galerie des glaces' chez vous !"). Quand je suis devenue maman, c'est monté d'un cran et ma belle-mère se permettait maintenant des critiques sur la façon dont j'éduquais mes enfants : si je leur donnais un gâteau devant elle, j'avais le droit à "Tu ne penses pas qu'ils ont déjà mangé assez de sucre aujourd'hui ?" et si au contraire je le leur refusais, je pouvais avoir le droit à "Tu penses que c'est gentil de leur refuser ? Leurs petits copains ont le droit d'en prendre, eux, non ?"

Quoi que je fisse, c'était toujours prétexte à réflexion de sa part. Moi qui ne suis pas susceptible de nature, avec elle j'ai fini par atteindre les limites de la patience et chaque fois, je menaçais un peu plus d'explorer.

Du coup c'était la guerre froide entre nous. Mon mari le sentait et je voyais bien que ça lui faisait de la peine, même s'il ne me disait rien. Et je crois que son silence ajoutait à ma culpabilité.

Bref, la situation était classique. Souvent la phrase du Rav Benchetrit me revenait en tête : "Ils se marièrent pour le meilleur...et pour la

belle-mère". Il n'empêche que je n'avais pas envie de vivre une relation de tensions dans la famille. Je voulais que les choses changent... Mais comment ?

Honneur et respect selon la Torah

Je savais que respecter mes parents était une injonction de la Torah. Mais est-ce que c'était aussi une obligation vis-à-vis de mes beaux-parents ?

Eh bien oui ! Et peu importe qu'on ait de bons rapports avec eux ou non ! Le roi David n'avait pas vraiment de relation cordiale avec son beau-père, le roi Chaoul. En fait, le roi Chaoul essaya de tuer David, qui dut se cacher dans une grotte. Quand Chaoul le retrouva, David eut l'opportunité de tuer son beau-père... Mais il ne le fit pas ! Il présenta ensuite la preuve de sa retenue à Chaoul en le nommant "père". De là, on apprend dans le *Choul'han 'Aroukh* que c'est une obligation d'honorer ses beaux-parents au même titre que ses propres parents.

Comment donc témoigner du respect à ma belle-mère, puisque c'était ce que Hachem attendait de moi ?

Déjà en me mettant à sa place pour quelques minutes :

De la même façon que je m'occupe sans relâche de mes enfants, ma belle-mère s'est occupée de son fils tous les jours et toutes les nuits. C'est elle qui l'a nourri, habillé, qui lui a appris à marcher, qui l'a emmené chez le médecin. C'est elle qui s'est inquiétée à chaque fois qu'il rentrait tard. Et c'est grâce à elle qu'il a pu grandir et se construire, pour avoir envie à son tour de créer son foyer et élever ses enfants.



C'est sûr que vu sous cet angle... j'avais plutôt envie de lui dire merci !

Ensuite, de la même façon que dans les *Pirké Avot* (1, 6) on apprend qu'"on a l'obligation de juger l'autre avec un œil favorable", je dois aussi appliquer cet enseignement à ma belle-mère !

Et si... elle ne cherchait pas uniquement à critiquer chacune de mes décisions ? Et si elle ne remettait pas mes capacités de mère en question mais qu'elle essayait uniquement de donner son avis... de se rendre utile ?

Savoir donner une place

Dans la *Méguilat Routh*, on apprend que la grandeur de Routh tient au fait qu'elle décida d'accompagner sa belle-mère Na'omi alors qu'elle avait la possibilité de partir et de retourner à sa vie de princesse. L'attention et le respect qu'elle témoigna envers sa belle-mère lui donnèrent le mérite d'être la grand-mère du roi David, mais également du *Machia'h* !

Tout est donc une question de place... et d'équilibre !

Forte de ces réflexions, j'ai mis en pratique mes nouvelles résolutions pour améliorer mes relations avec ma belle-mère.

J'ai décidé de la solliciter pour me donner des conseils (alors qu'avant je la tenais à distance au maximum) : quel plat de Chabbath faire quand je reçois un grand nombre de personnes à table ?

Comment faire manger des légumes à mon plus jeune qui n'ouvre la bouche que pour des aliments sucrés ?

De façon surprenante, plus je fais appel à ma belle-mère et moins elle me fait de remarques ! Depuis que j'ai réalisé qu'elle était une mère... tout comme moi, je ne la vois plus comme une ennemie. C'est même l'opposé. Je tiens à ce qu'elle ait une place dans ma maison et dans la vie de ses petits-enfants.

Finalement, je fais ce que j'aimerais que ma future belle-fille fasse à son tour. Car un jour, moi aussi je deviendrai belle-mère...

'Haya B.

ב"ה



**HAÏM VICTOR
HALAG
AVOCAT**

- Droit immobilier
- Droit de la famille
- Dommages corporels
- Recouvrement
- Conférences juridiques pour groupes

📞 054 22 62 025 📞 02 534 35 56
 ✉ halag.law@gmail.com

📍 13, rue Haoren, 9079013 Mévasseret Tsion





Éplucher un fruit avant ou après la bénédiction ?

On doute avec mon mari s'il faut faire la bénédiction sur un fruit ou légume avant ou après l'avoir épluché, car il me dit qu'on ne peut pas s'interrompre trop longtemps.



Réponse de Binyamin Benhamou

Avant de répondre, nous savons qu'entre une bénédiction et une consommation, on ne doit pas s'interrompre ni par un silence dépassant une seconde et demi, ni par des paroles ou des gestes. D'autre part, en l'honneur de la Mitsva, l'aliment doit à priori être entier au moment où l'on récite la bénédiction, excepté dans les cas mentionnés ci-dessous :

1. Les fruits dont la peau n'est pas comestible comme les clémentines ou les oranges :
 - il faut les éplucher avant de réciter la bénédiction pour raccourcir l'interruption avant la consommation
 - mais il faudra les couper après la bénédiction pour que celle-ci se fasse sur un fruit entier (sauf dans le cas de fruits qui se coupent difficilement, comme le pamplemousse, pour lesquels on les entrouvera un peu avant la bénédiction)
2. Les fruits dont la peau est comestible comme les pommes, les poires ou même les carottes :
 - si on veut tout de même les éplucher, le mieux est d'en consommer un peu, puis, ensuite, de les éplucher
 - si on veut juste les couper, on le fait après la bénédiction (*Halikhot Brakhot* p. 108 ; *Cha'aré Téchouva* 202, 1).

Opération pour changer la couleur des yeux, permis ?

Mon petit frère veut se faire opérer pour changer la teinte de ses yeux. Est-ce interdit ? Est-ce considéré comme de la chirurgie esthétique ?



Réponse de Rav Avraham Garcia

La seule dérogation que nous avons pour ce genre d'opérations est donnée pour une fille qui cherche à se marier, par exemple (*Iguerot Moché 'Hochen Michpat* tome 2, 66). En revanche, pour un homme, cela est interdit (*Min'hat Chlomo Tanya* 2, 3, 86 ; *Michné Halakhot 'Hochen Michpat* tome 4, 247 et autres).

Que pensez-vous de l'importation du porc ?

Que pensez-vous de l'importation du porc en Israël ?



Réponse de Rav Rahamim Ankri

Avant de nous demander ce que nous en pensons, demandons ce que la loi juive en pense. La *Guémara* (*Ména'hot* 64b) nous enseigne qu'il est interdit de pratiquer l'élevage du porc dans tout endroit et cela, pour plusieurs raisons. D'après Maïmonide, cela ne concerne pas seulement le porc, mais tout animal non-Cachère (*Pirouch Hamichnayot*). De même, le *Choul'han 'Aroukh* (*'Hochen Michpat* 409,2) a tranché qu'il est interdit de pratiquer l'élevage du porc, comme la *Michna* nous l'a enseigné précédemment dans le traité de *Ména'hot*. Donc, à plus forte raison son importation en Israël.

Je suis rentré aux WC avec mon *Sidour* !

Par mégarde, je suis entré dans les toilettes avec mon *Sidour*. Est-il toujours Cachère ? Que dois-je faire ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

1. Dès que vous vous apercevez de l'erreur, il faut sortir des toilettes afin de le poser à l'extérieur.
2. Si cela n'est pas envisageable, ouvrez la porte et posez un objet ou un habit sur le sol. Ensuite, posez-y le *Sidour*.
3. Si cette solution n'est pas envisageable, enveloppez-le de deux habits ou d'une couche de papier et d'un habit.
4. Si cela n'est pas envisageable, l'envelopper une seule fois est suffisant (*Guinzé Hakodech* 4, 1 et *Hasséfer Bahalakha* 15, 44).
5. Dans tous les cas, le *Sidour* reste absolument Cachère !

Faire rentrer un colis chez soi pendant Chabbath

Un livreur a déposé un colis devant chez moi (dans la rue) pendant Chabbath et est parti sans que je puisse lui demander de rentrer les colis dans la maison, j'aimerais savoir le comportement à adopter dans une telle situation ? Dois-je attendre la fin de Chabbath pour rentrer le colis dans ma propriété ? Le rentrer avec un *Chinouy* (changement) ? Demander à un passant Goy ?



Réponse de Rav Avraham Garcia

Il est interdit de rentrer ce colis dans un domaine privé, mais vous pouvez à posteriori, en cas de perte probable, demander à un non-juif de le rentrer chez vous. Vous pouvez aussi, en cas de perte, déplacer le colis à chaque fois d'une distance inférieure à 1m92, puis marquer un arrêt et reprendre l'opération jusqu'à destination.

Une fois au seuil de l'entrée de votre propriété privée, vous devez lancer le colis d'une manière inhabituelle (par exemple, avec le pied) à l'intérieur de chez vous (*Michna Broura* 266, 17 et 18).

Si le colis contient un objet *Mouktsé*, vous devez exercer l'opération susmentionnée avec un *Chinouy* (changement), par exemple, pousser l'objet avec des arrêts d'une distance inférieure à 1m92, avec le pied.

Cacheroute · Pureté familiale · Chabbath · Limoud · Deuil · Téchouva · Mariage · Yom Tov · Couple · Travail · etc...



Une équipe de Rabbanim répond à vos questions (halakha, judaïsme) du matin au soir, selon vos coutumes :



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/question



La Yéchiva

Episode 26 : David seul au village arabe...

Chaque semaine, Déborah Malka-Cohen vous fait plonger au cœur du monde des Yéchivot pour vivre ensemble les intrigues passionnantes de quatre étudiants, sur fond d'assiduité et d'entraide...

Résumé de l'épisode précédent : L'enquête autour de la disparition de Ménou'ha semble piétiner. Les parents de Yossef sont venus rendre visite à leur fils pour lui proposer un Chiddoukh. Pendant ce temps, David a décidé de retourner au village arabe, intrigué par la note qu'il a retrouvé dans ses affaires...

♦♦♦

À mesure qu'il pénétrait dans le village, sa tension artérielle augmentait. Il était très nerveux et essayait par tous les moyens de paraître le plus naturel possible. En arrivant au garage à l'heure convenue, un homme se présenta à lui comme un employé et expliqua que son patron avait été appelé pour une urgence.

Il proposa à David de repasser le lendemain. Saisissant cette opportunité, David prétexta avoir chaud et demanda s'il pouvait avoir un peu d'eau. L'employé aboya le nom de "Yisma" et quelques secondes plus tard, une jeune fille apparut.

Le *Ba'hour Yéchiva* n'était pas sûr que ce fût la même jeune fille qu'il avait rencontrée la dernière fois car elle portait un voile intégral et il n'avait aucun moyen de vérifier. Seuls ses yeux étaient visibles. Il attendit de croiser son regard pour être bien sûr de mettre à exécution le plan qu'il avait prévu.

Afin de ne pas éveiller les soupçons, il fit mine de ne pas trop s'attarder sur elle.

En déposant le gobelet, "Yisma" releva la tête et croisa le regard de David. Elle dût s'accrocher au bureau devant elle pour ne pas s'évanouir. Il était revenu. Son seul espoir était là, devant elle !

Reconnaissant ce regard qui le hantait depuis des jours, David aurait tout donné pour faire

signe à la jeune fille qu'il était revenu pour elle, mais l'employé présent l'empêcha de tenter quoi que ce soit. Le moindre mouvement inhabituel aurait pu être compromettant. Il la supplia du regard de ne pas montrer une quelconque émotion. Étant sûr de lui, il indiqua à Abdoul, l'employé, qu'il allait laisser un mot en hébreu concernant l'affaire dont il devait parler à son patron.

L'air de rien, il demanda à l'employé s'il savait lire l'hébreu. Pour le mettre en confiance, il lança une petite blague en expliquant que lui ne savait pas lire l'arabe. Abdoul répondit qu'il savait le parler très bien mais avait du mal à le déchiffrer.

David attrapa un papier et un stylo et très subtilement il écrivit deux notes : une pour le patron et une autre où l'on pouvait lire : *Je vais venir vous chercher. Tenez bon.*

Il plia en quatre la deuxième note et la fit tomber par terre, près du bureau. Pour faire diversion, il renversa son verre d'eau à moitié plein sur lui afin de permettre à la jeune fille de la récupérer sans se faire prendre.

Quelques secondes plus tard, la main de "Yisma" l'attrapa et avec rapidité et elle le fit glisser dans sa manche. Sans relever la tête, elle s'éclipsa. Soulagé, David prit congé en espérant de tout son cœur pouvoir revenir au plus vite avec du renfort pour la chercher.

Dévalant les marches qui menaient à sa cage, la jeune prisonnière ouvrit avec précaution et avidité ce que ce jeune juif lui avait fait parvenir. À sa lecture, les larmes lui coulaient à flot car enfin l'espoir en elle renaissait. Sans vergogne, elle alla se moucher allègrement dans l'atroce robe de mariée qui lui était destinée. Dans un murmure, Ménou'ha formula : "Hachem, Tu

m'as enfin envoyé un de Tes anges. Il y a une chance pour que je sois sauvée !"

Elle avait enfin la preuve formelle que David était bel et bien sur une piste solide. Preuve que ses prières les plus silencieuses avaient été entendues ... En repartant vers sa voiture, ce dernier était plus que jamais décidé à rentrer dans le premier poste de police qu'il verrait sur sa route. Il avait la ferme intention de revenir dans les plus brefs délais.

Sauf que notre *Ba'hour* Yéchiva avait oublié que les choses ne se passent pas toujours comme on les prévoit, même avec la meilleure volonté du monde.

Posant ses doigts sur ses clefs afin d'activer l'ouverture des portes, David entendit Abdoul le rappeler car il avait oublié quelque chose qui lui appartenait. Hésitant quelques secondes, il prit la décision de revenir sur ses pas.

Ce n'est qu'en mettant de nouveau les pieds dans le garage qu'il comprit qu'un piège cruel venait de se refermer sur lui...

♦♦♦

Pendant ce temps, dans les couloirs de la Yéchiva...

Yona reçut enfin le coup de fil de la *Chadkhanit* qui lui annonçait qu'Éden était d'accord pour le revoir la semaine qui suivait. Cette nouvelle était comme un océan de bonheur qui faisait contraste avec l'inquiétude qui le gagnait depuis quelques heures. Lui, Yossef et Avraham n'avaient en effet plus eu de nouvelles de David depuis plusieurs heures.

Yossef avait dit au revoir à ses parents et avait prévu de les revoir avant leur retour sur Ra'anana. Plus les heures passaient sans nouvelles de David, plus la panique qui envahissait ses amis était palpable. À tel point que sans le vouloir ils se montraient irascibles les uns envers les autres à chaque mot prononcé.

"Il est temps d'aller voir la police, non ?
- Et qu'est-ce qu'ils vont nous dire ? On ne peut pas signaler la disparition d'un adulte.

- À part leur rire, je ne vois pas ce que l'on va récolter d'autre !

- On va bien devoir faire quelque chose ! Rester plantés là tous les trois ne nous aidera pas à faire revenir David.

- Je n'arrive même pas à me concentrer ! Je ne peux rien faire à part penser à lui. Ne pas revenir à la Yéchiva ne lui ressemble pas du tout.

- On attend encore un peu et on va se coucher. Il est prêt de minuit. Si demain matin on n'a toujours pas de ses nouvelles, on s'occupera d'aller voir le *Roch* Yéchiva. Lui saura quoi faire."

Le lendemain, juste après la *Téfila*, un élève remit à Avraham une enveloppe non-signée mais avec son prénom écrit dessus.

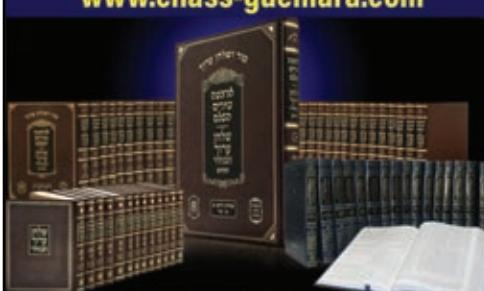
Il l'ouvrit.

À mesure de sa lecture, il découvrait avec horreur ce qu'il avait craint depuis le départ...

Déborah Malka-Cohen

ספרים עד הבית
BOUTIQUE DE LIVRES PAS CHER EN LIGNE

COMPAREZ PAR VOUS MEME !
ON EST LES MOINS CHER DU MONDE
www.chass-guemara.com



Contactez-nous aussi par Email : s0527608116@gmail.com

#Chass #Tour #Choulhan Aroukh
#Rambam #Michnayot #Zohar ..

LIVRAISON PARTOUT
► DANS LE MONDE ◀
WhatsApp : 00972-528270414





Petits pains extra moelleux

Découvrez ma délicieuse recette de petits pains extra moelleux et si faciles à faire !!

Ingédients



- 1 kg de farine
- 20 g de levure sèche
- 75 g de sucre semoule
- 20 g de sel
- 120 ml d'huile
- 1 œuf L
- 480 ml d'eau tiède



Pour dorer

- 1 œuf



Pour 16 petits pains



Temps de préparation : 15 min



Temps de repos : 2 h



Difficulté : Facile



Réalisation

- Dans un bol, mélangez tous les ingrédients. Pétrir pendant 10 min.

- Huilez la pâte et couvrir le bol avec du papier film transparent. Laissez reposer 1h jusqu'à ce que la pâte ait doublé de volume.

- Couper la pâte en 16 morceaux. Façonner des boules, couvrir d'un linge humide et laisser reposer 1h dans un endroit tiède jusqu'à ce que les boules aient doublé de volume.

- Préchauffer le four à 190 °.

- Badigeonner les boules avec un œuf battu.

- Placer la grille au centre du four et cuire 20 min jusqu'à ce que les pains soient bien dorés. Laisser refroidir.

(Pour des petits pains Mezonot - vous pouvez remplacer un verre d'eau par un verre de jus d'orange.)

Bon appétit !

Annaëlle Chetrit Knafo



Une bonne blague & un Rebus !



Un touriste israélien se promène sur un marché bondé à Ouman.

Les marchands locaux proposent toutes sortes de babioles à des prix exorbitants. A un moment, le touriste se fait accoster par un enfant du coin qui lui propose de lui acheter une simple brosse à dent et un tube de dentifrice pour... 100 Dollars !

"100 Dollars, tu ne penses pas que c'est un peu exagéré, petit ?

Bon... Mais alors achetez-moi au moins un petit gâteau pour 1 Dollar !"

Pris de pitié, le touriste paye et se met à manger le gâteau. Au bout de quelques secondes, il se met à tousser et à cracher :

"Mais dis-moi petit, il est infect ce gâteau !

Eh oui... Vous la prenez maintenant, la brosse à dent ?"

Rebus

Par Chlomo Kessous



Tout homme qui oublie une chose de son filmod se met en danger

REFOUA-CHELEMA POUR LES MALADES DU 'AM ISRAEL

Prions pour la guérison complète de

Emmanuelle
bat Nadine

Alan Nessim
ben Sandra
Simha

Sarah
bat Fanny

Fiby bat Kika
Soulika

Nelly
Chochana
bat Rahmona
Clémence

Zohara
bat Rachel

Rina Leticia
bat Naomie
Guila

Shelly
bat Rivka

Shimon
Rephael
ben Saada

Eddy
ben Clara

Abraham
ben Hamaissa

Jacques
Joseph ben
Bellara Laure

Sarah Braha
bat Yaffa
Simha

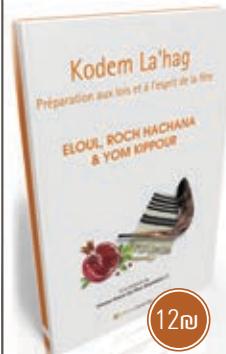
Hannah
bat Eztria

Vanessa
Chochana bat
Peggy Hmeicha

Vous connaissez un malade ? Envoyez-nous son nom
www.torah-box.com/refoua-chelema

Editions Torah-Box présente

Brochure "Kodem La'hag - Eloul, Roch Hachana et Yom Kippour"



12€

Les fêtes du calendrier juif ne sont pas de simples commémorations d'événements passés ; elles portent en elles, chaque année, un enjeu existentiel fondamental, susceptible de bouleverser nos vies. L'enjeu étant immense, il suppose une véritable préparation pour pouvoir accueillir ces flux de sainteté dans nos vies, et les orienter vers nos aspirations les plus profondes.

Voilà pourquoi, il nous a paru opportun de proposer un programme d'étude quotidien conçu par Jérôme Haïm Touboul et Rav Shmouel Tobaly, dans un format court, qui nous permettra de nous préparer aux lois mais aussi à l'esprit de la fête.

Commandez dès maintenant !

1 Internet (carte bancaire) www.torah-box.com/editions

2 Téléphone 01.80.91.62.21 (France) - 077.466.03.32 (Israël)



Torah-Box Magazine n°117

OPÉRATION TSNIOUT

*ENSEMBLE POUR
LA DÉLIVRANCE DE CHACUNE !
Pendant 40 jours*



**Chaque jour 1 mini-cours audio,
original et accessible à toutes !**

Pour la délivrance de votre choix
(mariage, guérison, naissance, réussite etc.)

 **Recevez les cours par WhatsApp, en vous inscrivant
AVANT LE 30/8 sur : www.torah-box.com/go/tsniout**

 **Ou Écoutez les cours par téléphone DÈS LE 30/8**
 **02 37 41 515**  **01 80 20 5000**
(Ext. 4, puis 7)

Perle de la semaine par  Torah-Box

**"Un donateur s'est exclamé : c'est la 18^{ème} fois que l'on me sollicite
aujourd'hui. On lui répondit : Mieux vaut donner 18 fois que de
recevoir 18 fois." (Rabbi Guédalia Segal Halévi)**